

Bulletin municipal

MARS 2016



BLÉ EN HERBE

COURSE AUX OEUFS

L'association : Blé en Herbe vous invite à leur traditionnelle course aux œufs qui aura lieu :

sur la place Jacques à Chagnay

lundi 28 mars à 11 h

Vous êtes également invité à l'apéritif
qui aura lieu en même temps.

En cas de pluie, rendez-vous, sous le préau de l'école.

Pour tous renseignements : 0380950204



Tu peux venir,
C'est gratuit !



Mairie

1 rue du Puits Dessous
21120 CHAIGNAY

03.80.95.20.09

mairie.chagnay@gmail.com

Permanences

Mardi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 14h30 à 18h30

Rencontre avec les élus

Samedi de 11h à 12h

Corodonnées du maire et des adjoints

Jean-Marie MICHELIN
06 59 21 93 53

Gilles BIANCONE
07 76 33 37 29

Marie-Pierre DESBROSSE
06 07 43 40 45

Marie-Ange CHAUME-
LAGOUTTE
06 70 26 65 90

Patrice RAYMOND
06 12 65 51 96



INFORMATION TENNIS

Des travaux de réfection
sont actuellement en
cours jusqu'au 25 mars



BRICOLAGE

La belle saison est aussi celle des travaux qui, pour être nécessaires, sont parfois bruyants.

Un arrêté préfectoral du 16 juin 1999 dispose que les travaux de bricolage, auxquels on associe la tonte des pelouses, ne peuvent être effectués que :

• les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

• les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h

• les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

Dimanche 20 mars



Course cycliste Châtillon—Dijon

Deux passages à Chagnay
Entre 14h30 et 16h00
Route de Villecomte
Et rue du Chêne

Eglise Saint Pierre de Chaignay

Restaurons ensemble une sculpture en bois

Cette statue en bois (tilleul) polychromé représentant une Vierge de la fin du XVIIème siècle est en très mauvais état. Une opération de restauration représente un coût pour le budget municipal. C'est pourquoi la commune a décidé d'ouvrir une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de permettre au plus grand nombre : particuliers, entreprises, habitants ou amis du village et de son patrimoine de se mobiliser pour sauver cette sculpture présente dans notre commune depuis plus de 400 ans !

Un premier devis a été établi par l'entreprise LP3 Conservation de Semur en Auxois pour un montant de 3 450€ TTC. Ce devis a permis de monter le projet et de lancer la souscription. Un autre devis est en cours. La DRAC Bourgogne/Franche-Comté émettra un avis sur les différentes propositions de restauration.

A la fin de la restauration, la souscription des dons s'arrête. Si la somme n'a pas pu être atteinte, la Fondation du Patrimoine pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte. Si les dons dépassent la somme requise, le reliquat reste sur le compte de la commune de Chaignay pour financer un autre projet de restauration de son patrimoine.



Ce sont nos dons qui permettront de mener à bien cette première restauration !

Comment faire votre don ?

Reportez-vous au bulletin de souscription dans votre petit Casnedois 2015 (chèque à l'ordre : Fondation du patrimoine : statue de l'église de Chaignay)

Envoi : Fondation du patrimoine Bourgogne- BP 25105- 21051 Dijon ou mairie de Chaignay qui transmettra.

Par internet :

WWW.fondation-patrimoine.org/41799

Contacts et renseignements sur ce projet auprès du maître d'ouvrage :

Mairie de Chaignay ou Fondation du Patrimoine.

Tél : 03 80 95 20 09 / 03 80 65 79 93